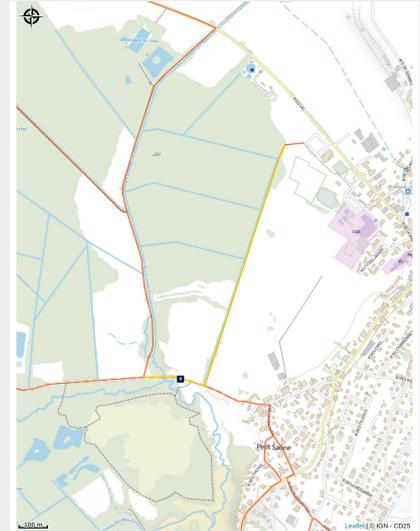


# Comprendre le marais

Grand Besançon



Creux sous Roche (CD25)



Cette boucle vous fera découvrir les zones humides, des milieux méconnus...

Liaison pour l'accès aux boucles. À la croisée des chemins, deux options s'offrent à vous :

- Boucle de l'eau : à gauche au niveau de la passerelle sur le ruisseau,
- Boucle des milieux naturels : si vous continuez sur le chemin GR® 145.

## Infos pratiques

Pratique : Espace naturel sensible

Durée : 15 min

# Situation géographique



-  Marais de Saône (A)
-  Les herbes du marais (C)
-  À la croisée des chemins (E)
-  Le pâturage (G)
-  Le drainage (I)
-  Le ruisseau des marais (K)
-  La zone humide (B)
-  La mosaïque de milieux (D)
-  La Baignade (F)
-  Le Creux sous Roche (H)
-  Les étangs de la Vaivre (J)
-  Les Grands Terreaux (L)

# Toutes les infos pratiques

## **Recommandations**

Bottes fortement conseillées en cas de pluie.

# Sur votre chemin...



## Marais de Saône (A)

Venez découvrir l'Espace Naturel Sensible du marais de Saône, vaste zone humide d'environ 800 ha et dernier grand complexe marécageux des plateaux du Doubs. Doté d'une mosaïque diversifiée de milieux humides, le site héberge une faune et une flore de très grand intérêt.

Plusieurs sentiers de découverte vous proposent une immersion entre terre et eau. Prévoir entre 1 h et 3 h suivant le parcours choisi. Chaussures de marche / bottes nécessaires.

Crédit photo : Syndicat Mixte du Marais de Saône



## La zone humide (B)

Espaces de transition entre la terre et l'eau, les zones humides sont des terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre (c'est-à-dire de salinité intermédiaire) de façon permanente ou temporaire ; la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles (qui aiment l'humidité) pendant au moins une partie de l'année (loi sur l'eau de 1992).

Crédit photo : CD25



## Les herbes du marais (C)

Observons la végétation. Coté pâture, c'est le royaume des graminées, cultivées pour leur qualité fourragère. Plus on s'approche du fossé, plus la végétation change et on retrouve les plantes hygrophiles telles que joncs, prêles et iris des marais. De l'autre côté, on devine des herbes avec des feuilles raides et coupantes : ce sont les laïches ou carex formant des cariçaies.

Crédit photo : CD25



## La mosaïque de milieux (D)

Au premier plan, un milieu prairial, dit ouvert. Au loin, les saules puis les aulnes, milieu forestier dit fermé. Ces différents milieux résument les différentes étapes de l'évolution naturelle d'un marais : du plan d'eau se comblant peu à peu, de l'apparition d'une cariçaie puis d'une saulaie à celle d'une aulnaie marécageuse.

Crédit photo : CD25



## À la croisée des chemins (E)

Vous arrivez ensuite au carrefour, c'est le GR®145 reliant la basse vallée du Doubs à sa haute vallée en empruntant les gorges de la Loue. Sur le même chemin, passe la Via Francigena, ancienne voie médiévale qui va de Canterbury à Rome. Un autre chemin sur le secteur de la Vaivre formant une levée de terre est appelé voie romaine ou « chemin des Romains » dès le XIXème siècle. C'était l'unique chemin entre Besançon et Saône, il est aujourd'hui utilisé en partie par le GR®145.

Crédit photo : CD25



## La Baignade (F)

Sous le pont, après la confluence des deux ruisseaux des Grands Terreaux et des Marais, se trouve la « Baignade », sorte de baignoire circulaire naturelle formée par l'érosion de la roche calcaire par l'eau.

Crédit photo : CD25



## Le pâturage (G)

Le dispositif que vous apercevez est un abreuvoir solaire qui pompe l'eau dans le ruisseau en contrebas. Cela évite aux troupeaux d'endommager les berges et constitue une ressource pour l'abreuvement du bétail.

Crédit photo : CD25



## Le Creux sous Roche (H)

Au niveau du belvédère délimité par la barrière en bois, face à la table de lecture, s'étend le Creux sous Roche. Dans cet entonnoir situé à 367 mètres d'altitude, les eaux de deux ruisseaux disparaissent pour rejoindre la source d'Arcier à une altitude de 267 mètres (et son trop-plein la source Bergeret). Celle-ci est ensuite captée et traitée à la station de production d'eau potable de la Malate afin d'alimenter Besançon en eau potable.

Crédit photo : CD25



## Le drainage (I)

Un platelage bois vous invite à franchir un petit fossé. Les marais étaient considérés comme des zones insalubres et improductives qu'il fallait assainir. Le marais de Saône a fait l'objet de nombreux projets d'assainissements et de réalisations de travaux. Les derniers gros travaux datent de 1947 à 1951 : drainage sur l'ensemble du marais (28 km de drains et 57 000 m<sup>3</sup> de terrassement). L'objectif était d'assécher le marais afin d'en reboiser la partie Sud et de transformer en prairies et pâtures celles du Nord.

Crédit photo : CD25



## Les étangs de la Vaivre (J)

Cachés derrière les saules et les bouleaux, vous découvrez les étangs de la Vaivre. Ceux-ci ont été créés en 1984 et présentent des berges abruptes limitant l'installation de plantes en périphérie. Néanmoins sur certaines parties de moindre profondeur, on peut apercevoir des joncs à massettes, des carex, iris, roseaux, potamots nageants et autres plantes aquatiques.

Crédit photo : CD25



## Le ruisseau des marais (K)

Après un petit sentier dans un sous-bois, une passerelle enjambe un ruisseau. Son lit surcreusé témoigne de travaux de curage passé. À l'amont, son cours est rectifié et a été totalement créé. Il correspondait à l'ancien lit du ruisseau du Moulin ou de la Vèze.

Crédit photo : CD25



## Les Grands Terreaux (L)

Le chemin des Grands Terreaux surplombe le ruisseau du même nom, 3 mètres plus bas. À droite, sous les chênes, un petit creusement dans le terrain laisse apparaître d'anciens méandres. Leur disparition a entraîné une perturbation des écoulements et un appauvrissement de la biodiversité.

Crédit photo : CD25